

Début mardi de consultations UE-Burundi pouvant durer jusqu'à 120 jours

@rib News, 03/12/2015 – Source AFP L'Union européenne et le Burundi vont entamer mardi à Bruxelles des consultations sur les atteintes à la démocratie au Burundi, secoué par une grave crise, une procédure susceptible de conduire à la suspension de l'aide européenne, a indiqué jeudi une porte-parole de l'UE. Ces consultations avec les autorités burundaises sur les principes démocratiques, les droits de l'Homme et la gouvernance peuvent durer jusqu'à 120 jours.

Si, à l'issue de ces consultations, aucune amélioration n'est en vue, l'UE - qui est le premier donateur au Burundi - peut décider de suspendre l'aide directe qu'elle verse au gouvernement de Bujumbura. Ces consultations ont pour objectif de permettre un accord rapide sur des mesures initiales d'apaisement qui pourraient préparer la voie à un progrès substantiel vers la sortie de crise, avaient expliqué les ministres des Affaires étrangères de l'UE le 16 novembre. Aucune information n'a été donnée à ce stade sur le niveau de participation européenne, à ces consultations, prévues dans l'article 96 des Accords de Cotonou, qui régissent la coopération entre l'UE et les pays de la zone ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Côté burundais, c'est le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Alain Aimé Nyamitwe, qui emmènera la délégation, composée de dix-huit personnes, dont six ministres. La candidature, fin avril, de M. Nkurunziza à un troisième mandat que ses adversaires jugent contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha qui a permis la fin de la guerre civile (1993-2006), a plongé le Burundi dans une grave crise marquée de violences. La mise en échec d'une tentative de coup d'Etat militaire en mai, puis l'étouffement de six semaines de manifestations quasi-quotidiennes un mois plus tard et enfin la réélection controversée de M. Nkurunziza en juillet n'ont pas empêché l'intensification des violences, désormais armées. Les assassinats ciblés se multiplient et les attaques contre la police ou des bars sont devenues quasi-quotidiennes. L'UE avait adopté début octobre des sanctions contre quatre personnalités au Burundi en raison de leur implication dans la répression et les violences contre des opposants et la société civile dans le pays.